

## BOURSES DE RECHERCHE DE 1<sup>er</sup> CYCLE (BRPC) DU CRSNG 2026-2027

Pour un stage d'initiation à la recherche à l'été 2026, à l'automne 2026, ou à l'hiver 2027

Date limite de présentation des candidatures sur le  
Portail des bourses de l'UdeM : 8 février 2026 23h59

---

### ***Document à l'intention des personnes candidates et des directions de recherche***

---

#### ***OBJECTIFS DU PROGRAMME***

Ce programme a pour but de soutenir l'intérêt des personnes étudiantes de premier cycle universitaire pour la recherche en sciences naturelles et en génie, et leur permettre de développer leur potentiel en vue d'une carrière en recherche dans ces domaines. Également, les BRPC visent à encourager les personnes étudiantes à entreprendre des études supérieures dans ces domaines et à acquérir de l'expérience de travail de recherche en milieu universitaire.

Consultez le site Internet des BRPC pour plus d'informations ([cliquez ici](#)).

#### ***PARTICIPATION DES PERSONNES AUTOCHTONES ET DES PERSONNES NOIRES***

Le CRSNG invite chaque université à promouvoir activement le Programme de BRPC auprès [des personnes étudiantes autochtones](#) et des personnes étudiantes noires qui répondent aux critères d'admissibilité du programme. Les candidatures des personnes s'étant autodéclarées comme personnes autochtones ou comme personnes noires seront prises en considération en sus du quota de l'établissement. Les informations concernant le statut auto-déclaré des personnes autochtones et des personnes noires ne seront jamais communiquées à leur unité académique (département, école ou faculté) d'attache ou aux comités de sélection.

#### ***ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION***

Le CRSNG prend des mesures concrètes en regard du constat selon lequel l'équité, la diversité et l'inclusion renforcent les milieux scientifiques et du génie ainsi que la qualité, les retombées et la pertinence sociale des travaux de recherche et en a fait une priorité clé de son plan stratégique.

Les organismes subventionnaires fédéraux sont signataires de la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#). Dans le but d'intégrer les principes de la DORA à leurs activités, les organismes subventionnaires fédéraux ont élaboré les [Lignes directrices sur l'évaluation des contributions à la recherche, à la formation et au mentorat](#).

#### ***MONTANT DE LA BOURSE***

- Le montant de la bourse est de 6 000 \$ provenant du CRSNG, auquel s'ajoute une contribution minimale de 1 500 \$ devant être versée par la direction de recherche ou par l'unité académique.
  - Un supplément d'une valeur de 1 500\$ pourrait être offert par les [Fonds de recherche du Québec \(FRQ\)](#) aux récipiendaires d'une BRPC du CRSNG qui en feront la demande. L'information concernant ce supplément sera transmise aux récipiendaires lors de l'attribution de la bourse. Veuillez noter qu'aucun supplément n'est offert par le FRQ aux personnes récipiendaires d'une BRPC octroyée par le CRSH ou les IRSC.
  - Plusieurs suppléments thématiques sont également offerts par le CRSNG :
    - [Supplément aux bourses de recherche de 1er cycle d'Environnement et Changement climatique Canada en sciences atmosphériques et météorologiques \(1 000\\$\)](#)
    - [Supplément à l'appui de la diversité de l'effectif dans le secteur forestier canadien \(5 000\\$\)](#)

## **MODALITÉS DU STAGE**

- Le stage peut se dérouler lors du trimestre d'été 2026, d'automne 2026 ou d'hiver 2027.
- La durée du stage doit être de 14 semaines consécutives à temps plein à raison de 35 heures par semaine.
  - Pour l'été 2026, le stage débutera en mai (automne 2026 : septembre; hiver 2027 : janvier), et ne pourra pas débuter avant le 1<sup>er</sup> mai 2026 ou se terminer après le 31 août 2026.
- Les dates de stages et l'horaire de travail seront convenus entre la direction de recherche et la personne étudiante.
- Aucune semaine de vacances n'est autorisée pendant la durée du stage.

## **ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE**

- Pour des informations complètes sur les critères d'admissibilité, référez-vous au [site web du CRSNG](#).
- Pour être admissible, la personne candidate doit avoir complété au moins deux trimestres à temps plein dans son programme de baccalauréat avant la date de début du stage.
- Les personnes étudiantes inscrites simultanément à un programme de premier cycle et à un programme d'études supérieures ne sont pas admissibles.
- Les personnes étudiantes inscrites à un programme de premier cycle menant à un diplôme professionnel en sciences de la santé (optométrie, sciences infirmières, médecine, nutrition, médecine dentaire) ne sont pas admissibles.

## **STATUT D'INSCRIPTION DURANT LE STAGE**

**IMPORTANT!** La personne titulaire d'une BRPC doit être inscrite à un programme d'études de niveau universitaire:

- 1) lors du trimestre durant lequel le stage se déroule, ou
- 2) lors des trimestres précédent et suivant le trimestre durant lequel le stage se déroule.

La personne candidate ayant reçu un avis de recommandation des ESP pour une bourse BRPC aura jusqu'à la mi-avril 2026 pour démontrer qu'elle respecte l'une des deux conditions d'octroi mentionnées ci-dessus. Dans l'éventualité contraire, l'offre de bourse pourrait lui être retirée.

## **ADMISSIBILITÉ DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE**

- Les professeures ou les professeurs de rang adjoint, agrégé, et titulaires réguliers (incluant les professeures et les professeurs sous octroi) employés par l'Université de Montréal sont admissibles à diriger des stagiaires.
  - Les professeures ou professeurs associés pourraient être jugés admissibles sous certaines conditions, sur approbation des ESP avant le dépôt du dossier seulement.
- La professeure ou le professeur peut appuyer un maximum de deux candidatures.
- La professeure ou le professeur peut superviser un maximum de deux stagiaires lors d'un trimestre donné.
- Il n'est pas nécessaire que la professeure ou le professeur détienne une subvention active du CRSNG pour diriger des stagiaires.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DE RECHERCHE**

- La direction de recherche complète la Partie II du Formulaire 202 sur le [Système en ligne du CRSNG](#) en s'assurant que la personne candidate ait suffisamment de temps pour soumettre sa candidature avant la date limite (il est recommandé à la direction de recherche de soumettre la Partie II du Formulaire 202 au plus tard le 3 février 2026).
  - Les instructions pour remplir la Partie II du Formulaire 202 sont [disponibles ici](#).
  - **IMPORTANT!** Dans la section « Profil du projet » du Formulaire 202 Partie II, la direction de recherche doit faire les choix suivants dans ces sections :
    - Code de sujet de recherche : Il faut choisir le code qui se rapproche le plus du sujet du projet proposé. **On ne doit pas laisser cette case vide**. La [liste des codes de recherche](#) est disponible sur le site de l'organisme.
    - Établissement qui administrera la bourse : Il faut choisir « Université de Montréal (CRSNG, CRSH, IRSC) ».
    - Département : Il faut choisir l'unité académique (département, école) à laquelle la direction de recherche est principalement affiliée. **Il ne faut pas choisir un groupe ou un centre de recherche**.
- La direction de recherche doit fournir une contribution minimale de 25% (ou 1 500 \$) s'ajoutant aux 6 000 \$ octroyés par le CRSNG. Dans certains cas, l'unité peut verser ce montant. Il est à noter que la contribution peut être

supérieure à 25% ou 1 500\$. Le versement de cette somme sera demandé suite à la réception de l'avis de recommandation des ESP par la personne candidate.

- Il n'est pas nécessaire que la direction de recherche détienne une subvention active du CRSNG.
- Si la direction de recherche souhaite verser sa contribution à la personne étudiante à partir d'une subvention active du CRSNG, elle doit inscrire son numéro de fonds du CRSNG dans la case « Numéro de subvention » sur le Formulaire 202 Partie II.
- Si la direction de recherche souhaite verser sa contribution à partir d'un fonds d'une autre provenance que le CRSNG, elle doit inscrire une série de 6 zéros (000000) dans la case « Numéro de subvention » sur le Formulaire 202 Partie II.
- La direction de recherche s'assure que la durée du stage ne dépasse pas 14 semaines consécutives, et que la personne candidate travaille environ 35 heures par semaine.

### ***SOUMETTRE UNE CANDIDATURE***

**IMPORTANT!** La personne étudiante doit présenter sa demande auprès de l'université d'affiliation principale de la professeure, du professeur qui supervisera le stage de recherche. Par exemple, si une personne candidate désire être supervisée par une professeure de l'Université Concordia, elle doit déposer son dossier au service des bourses de cette université (et non à l'Université de Montréal), et contacter ce service pour connaître le processus de soumission des candidatures, qui différera de celui de l'Université de Montréal.

#### Étape 1 : Trouvez une professeure ou un professeur qui appuiera votre candidature

- Communiquez avec une professeure ou un professeur pour lui faire part de votre intérêt à faire un stage sous sa supervision. Nous vous recommandons d'effectuer une recherche à l'aide de mots-clés sur le [Répertoire des professeurs et professeures de l'Université de Montréal](#) pour trouver une professeure ou un professeur qui cadre avec vos intérêts de recherche;
- Transmettez le présent document à votre direction de recherche en l'invitant à consulter attentivement la section « [Responsabilités de la direction de recherche](#) » ainsi que les autres informations relatives à ce concours de bourse.

#### Étape 2 : Complétez et soumettez le Formulaire 202 Partie I sur le Système en ligne du CRSNG

- Vous devez vous inscrire au Système en ligne du CRSNG ou ouvrir une session en [cliquant ici](#).
- Remplissez la Partie I du Formulaire 202. Consultez les [instructions en ligne](#) pour vous aider.
  - **IMPORTANT!** Les personnes étudiantes qui ont présenté une demande lors d'une année précédente ne peuvent pas créer un nouveau Formulaire 202. Elles doivent plutôt mettre à jour le formulaire qui apparaît déjà dans leur Portfolio et suivre les directives de soumission décrites dans ce document.
- Le relevé de notes de votre programme de baccalauréat en cours est requis et doit être fourni en un seul fichier PDF non protégé.
  - Pour les personnes étudiantes inscrites à l'Université de Montréal à la date de fermeture du concours :
    - Fournissez le relevé de notes non-officiel<sup>1</sup> de votre programme de baccalauréat en cours, que vous aurez produit dans votre Centre étudiant. Le relevé de notes doit montrer une inscription aux trimestres d'automne 2025 et d'hiver 2026, ainsi que tous les résultats de vos cours suivis à l'automne 2025.
    - **IMPORTANT!** Le Formulaire 202 indique que vous devez fournir des relevés de notes officiels et à jour provenant du bureau du registraire. Si vous êtes présentement inscrite, inscrit à l'UdeM, ne tenez pas compte de cette consigne et téléversez votre relevé non-officiel, qui sera accepté par le CRSNG.
  - Pour les personnes étudiantes inscrites à une autre université à la date de fermeture du concours :
    - Le relevé de notes **officiel** de votre université d'attache avec sceau et signature du registraire est requis. Le relevé de notes doit montrer une inscription aux trimestres d'automne 2025 et d'hiver 2026, ainsi que tous les résultats de vos cours suivis à l'automne 2025. Vous devez inclure l'échelle de notation se trouvant au verso de votre relevé de notes dans le même fichier PDF.
- Lorsque vous avez rempli toutes les sections, cliquez sur le bouton « Vérifier », et ensuite sur le bouton « Soumettre » afin que votre direction de recherche puisse effectuer sa partie de la démarche (Étape 3).

<sup>1</sup> Consultez le site du [Bureau du registraire](#) pour connaître la date à laquelle les notes du trimestre d'automne 2025 seront disponibles dans votre relevé non officiel.

### Étape 3 : Faites compléter et soumettre le Formulaire 202 Partie II à votre direction sur le Système en ligne du CRSNG

- Envoyez le numéro de référence qui vous est fourni automatiquement par le Système en ligne à votre direction de recherche afin qu'elle puisse compléter sa Partie II du Formulaire 202.
- Demandez à votre direction de recherche de remplir la Partie II du Formulaire 202 sur le [Système en ligne du CRSNG](#), à l'aide des [instructions](#).
  - **IMPORTANT!** Votre direction de recherche est la dernière personne à devoir cliquer sur « Soumettre » sur le Système en ligne après avoir cliqué sur « Vérifier ». Il est important de lui rappeler que sans la soumission en ligne par la direction de recherche, votre dossier ne pourra pas être pris en considération par les ESP.
  - La Partie I du Formulaire 202 doit être soumise pour que la soumission de la Partie II soit possible.
- **IMPORTANT!** Lorsque votre direction de recherche a soumis sa partie du Formulaire 202, elle doit cliquer sur « Visualiser » et **télécharger une copie de la Partie II du Formulaire 202 en format PDF**, qu'elle devra vous transmettre par courriel.

### Étape 4 : Soumettez votre dossier de candidature complet sur le Portail des bourses de l'Université de Montréal

- Téléchargez votre Formulaire 202 Partie I en format PDF sur le [Système en ligne du CRSNG](#).
- Ouvrez une session sur le [Portail des bourses de l'Université de Montréal](#) pour compléter votre dossier de candidature.
  - Pour les personnes étudiantes inscrites à l'Université de Montréal à la date de fermeture du concours :
    - Ouvrez une session sur le Portail à l'aide de votre adresse courriel @umontreal.ca et votre mot de passe. Dans la section « Programmes », sélectionnez le concours « Bourses de recherche de 1er cycle (BRPC) 2026-2027 », et cliquez sur « Déposer une demande ». Vous ne devez pas créer un nouveau compte.
  - Pour les personnes étudiantes inscrites à une autre université à la date de fermeture du concours :
    - Créez un nouveau compte sur le Portail en utilisant votre adresse courriel institutionnelle (par exemple : @mail.mcgill.ca, @uqam.ca, etc.). Vous ne devez pas utiliser d'adresse courrielle personnelle (par exemple : Hotmail, Gmail, etc.) pour ce faire.
    - Après avoir créé votre compte, transmettez un courriel à l'adresse [brpc@esp.umontreal.ca](mailto:brpc@esp.umontreal.ca) en y indiquant vos nom, prénom, l'adresse utilisée pour créer le compte, ainsi que le nom de l'université à laquelle vous êtes présentement inscrit(e).
    - Vous recevrez un courriel vous confirmant qu'un dossier de candidature a été créé sur le Portail. Ouvrez une session sur le Portail. Dans la section « Programmes », sélectionnez le concours « Bourses de recherche de 1er cycle (BRPC) 2026-2027 », et cliquez sur « Déposer une demande ».
- Lorsque vous accédez à la demande de bourse, complétez d'abord la tâche « Consentement » pour faire apparaître les autres tâches au dossier.
- Complétez ensuite l'ensemble des tâches de la demande :
  - Dans la section « Situation académique », assurez-vous d'entrer correctement les nom, prénom et adresse courriel de votre direction de recherche, et de choisir le bon organisme subventionnaire et trimestre de stage visé par la bourse.
  - Vous devrez téléverser les documents suivants en format PDF : votre Formulaire 202 complet (Parties I et II); votre relevé de notes (et l'échelle de notation); et un court CV<sup>2</sup> (maximum une page).
  - Vous devrez rédiger une lettre de motivation de 250 mots directement sur le Portail. Cette lettre devra décrire votre intérêt et vos objectifs en matière de recherche (cheminement, expérience en recherche, stages antérieurs, etc.).
- Complétez la tâche « Accord de la personne candidate pour faire apparaître le bouton « Envoyer », sur lequel vous devez cliquer pour transmettre aux ESP votre dossier de candidature complet.
  - Vous avez alors terminé le processus de soumission. Vous recevrez un courriel confirmant la réception de votre dossier. Vous pouvez alors suivre l'état de votre dossier sur le Portail des bourses.

---

<sup>2</sup> Un CV de type académique inclut généralement les sections suivantes: Formation universitaire; Expériences de recherche (contrats d'auxiliaire, stages, participation bénévole ou rémunérée); Prix/bourses/reconnaissances; Publications et présentations; et Autres activités pertinentes en lien avec la recherche (formations, stages rémunérés ou non, implications sociales, etc.). Ne vous inquiétez surtout pas si vous n'avez rien à inscrire pour l'une de ces catégories! Il est normal d'avoir un CV moins garni lorsqu'on étudie au premier cycle, et il s'agit d'une bourse d'initiation à la recherche.

## **SÉLECTION DES CANDIDATURES**

Suite à la soumission, le dossier sera vérifié pour en confirmer la conformité. Les dossiers admissibles et conformes passeront ensuite à la phase de sélection. En fonction de l'unité académique à laquelle la direction de recherche est affiliée, cette sélection pourrait être faite par un comité formé par l'unité académique, ou par un comité institutionnel piloté par les ESP.

Les ESP avisent les personnes candidates par courriel du résultat de la sélection au plus tard à la mi-avril 2026. Il est à noter que l'envoi des courriels de décision se fera graduellement à partir du mois de mars. Pour les personnes dont la candidature aura été retenue, une preuve de versement de la contribution de la direction de recherche sera demandée à celle-ci au plus tard une semaine après la réception de l'avis de recommandation des ESP par la personne candidate.

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les dossiers de candidature sont évalués selon les critères d'évaluation suivants :

- Dossier de la personne étudiante – 50%;
- Aptitudes en recherche de la personne étudiante – 30%;
- Qualité attendue de la formation ou du mentorat qui sera offert – 20%.

## **RENCONTRE D'INFORMATION**

Une rencontre d'information virtuelle à propos du programme de BRPC (CRSNG/CRSH/IRSC) aura lieu le **mardi 20 janvier 2026 de 11h45 à 13h15** sur Zoom. L'équipe du Bureau des bourses des ESP présentera le programme de Bourses de recherche de premier cycle et vous expliquera comment monter votre dossier pour vous assurer qu'il soit conforme. Vous pourrez aussi poser vos questions à notre équipe dans le cadre de la rencontre.

Pour obtenir les informations de connexion pour cette rencontre Zoom, vous devez vous inscrire au lien suivant : [Inscription](#)

Cette rencontre sera enregistrée et le lien pour la vidéo de la rencontre sera disponible sur la [fiche d'information du programme](#) quelques jours après l'événement.

## **INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Pour toute question concernant ce concours de bourses, veuillez contacter :

**Nathalie Bélanger**  
Bureau des bourses, Agente de liaison  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
[brpc@esp.umontreal.ca](mailto:brpc@esp.umontreal.ca)